



TRAITEMENT MÉRULE

SOLUTION INTÉRIEURE ANTI-CHAMPIGNON

PROPRIÉTÉS

- Produit concentré.
- Fongicide puissant.
- Peut être utilisé en injection ou pulvérisation.

DESCRIPTION

TRAITEMENT MÉRULE est un fongicide destiné au traitement curatif de la mérule (*Serpula lacrymans*).

Le produit agit sur ce champignon qui attaque le bois et par contagion d'autres ouvrages des habitations.

FINITION
NC

FORMAT
1L

USAGE
Intérieur

Édité le 06/05/2022

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Solvant	Eau
Densité à 25°C	1.0 ± 0.01
Point éclair	Classé non inflammable
pH	7,5 – 8 (avant dilution du produit concentré)
Supports d'application	Bois contaminés par la mérule
Rendement	5 à 20 m ² par litre selon dilution
Séchage	24 à 48 heures
Matériel d'application	Pulvérisateur, pistolet
Nettoyage des outils	Immédiatement à l'eau savonneuse
Dilution	1l pour 9l d'eau
Stockage	Minimum 5 ans en emballage hermétique d'origine. Conserver le produit à l'abri du gel et des températures élevées.

RECOMMANDATIONS

- Voici quelques signes qui peuvent vous alerter de la présence de la mэрule dans votre maison :
 - Le bois se déforme : plinthe, chambranle, etc.
 - Le bois est couvert de filaments blancs à l'aspect cotonneux.
 - Le bois attaqué dégage une odeur de champignon.
- Avant traitement, il convient de s'attaquer aux facteurs favorisant le développement du champignon. La mэрule est un champignon lignivore. Elle se développe dans l'obscurité (ou elle est blanche, sa couleur vire au marron en présence de lumière), en espace non ventilé et en présence de bois humide. Il convient donc de corriger : aэration insuffisante, humidité ambiante, infiltration d'eau.
- Éliminer toutes traces visibles du champignon par grattage ou brossage. Attention lors de cette étape à ne pas éparpiller des spores provenant des champignons.
- Aspirer les spores (poussières brunes) et l'ensemble des poussières présent dans la piэce.
- Remplacer les bois attaqués qui devront être ensuite brûlés.
- Enlever les plâtres contaminés.
- Mettre à nu les maçonneries par grattage, puis brûler au chalumeau en élargissant le brûlage dans une périphэrie de 1m à 3m de la zone contaminée.

Les préconisations ci-dessus doivent être impérativement suivies. Le double emploi injection + pulvérisation est vivement conseillé.

APPLICATION

- Bien agiter avant dilution.
- Diluer 1 litre de TRAITEMENT MÉRULE avec 9 litres d'eau ; bien mélanger la solution.
- **Par pulvérisation** : deux passes au minimum dans l'ensemble du local contaminé (murs, plafonds, sols dépoussiérés).
Consommation : 0,5L de solution /m², variable selon la porosité support.
Par injection : effectuer des trous sur la surface contaminée, à la foreuse de 12 à 14 mm et sur une profondeur de 3/4 de l'épaisseur du mur à traiter. Espacer les trous de 15 à 30 cm maximum.
Consommation : 2L de solution /m² pour un mur de 10 cm d'épaisseur.
- Il est recommandé de pulvériser, même après injection, toutes les parois de la piэce contaminée pour supprimer les rhizomes et spores éventuelles.
- Séchage : 24h à 48h en atmosphère ventilé. Ne pas rincer.

SÉCURITÉ

UTILISATION : TP10.

Substances actives : composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-C16, alkyldiméthyles, chlorures: 400g/kg (CAS 68424-85-1).

N° enregistrement à l'inventaire biocide : 48811.

Type de préparation : liquide.

Conserver hors de la portée des enfants.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et veillez à apporter le contenant vide dans une déchetterie. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : quelques jours.

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur notre site.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les informations exposées ci-contre sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du fabricant, l'application des produits n'étant pas faite sous son contrôle. **Date d'édition : 06/05/2022.**

DURIEU S.A.
91070 Bondoufle - France

Tél. : +33 (0)1 60 86 48 70
Fax : +33 (0)1 60 86 84 84

Oxi est une marque



Retrouvez toutes nos solutions sur

oxi-peintures.com

Notre département technique
répond à vos questions au

+33 (0)1 60 86 48 70